

Accueil spécialisé : l'union public-privé

L'Adapei 79 et la Maison d'accueil spécialisée du Fief-Joly ont décidé de mutualiser leurs infrastructures d'accueil spécialisé des personnes handicapées au sein d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS). Baptisé « Synergie », ce groupe de coopération public-privé associatif coordonne désormais l'action des cinq « Maisons d'accueil spécialisées du département », ce afin de répondre « de façon harmonisée et complémentaire » aux besoins des différents publics que sont les personnes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) ou un poly-handicap, les personnes cérébro-lésées, les porteurs de handicaps rares...

Il promet tout d'abord « une réponse médico-sociale adap-



Le projet « Synergie » concerne cent dix places dans les Deux-Sèvres.

tée » en direction des personnes poly-handicapées du département, cette réponse harmonisée à l'ensemble des professionnels sera basée sur « des normes de qualité élevée

issues des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute-Autorité de Santé ». « Synergie » annonce ensuite la reconstruction d'un établissement à Chauray : il proposera seize places en pro-

venance de la MAS du Fief-Joly et vingt-six des établissements de l'Adapei 79. Enfin, les porteurs de ce projet affirment que ce partenariat public-privé leur fournira « des ressources optimisées ».

L'Agence régionale de santé est à l'initiative de ce projet officialisé par un arrêté préfectoral le 11 octobre 2018. Il a été élaboré avec l'appui des médecins du « Centre expertise autisme adultes » et de « Handi-Santé » du centre hospitalier de Niort, pilotés par le docteur Dominique Fiard.

Le groupement concerne 110 places sur les 235 que compte l'accueil spécialisé en Deux-Sèvres : soixante-quatre places au Fief-Joly, vingt-six à la Maison d'accueil spécialisée de Chauray, vingt au foyer d'accueil médicalisé de Chauray.

La Nouvelle République
Vendredi 12 avril 2019